



## Chargé de Missions Juridiques H/F CDI - Temps complet - Saint Avertin (37)

Chez Apivia Courtage, nous combinons agilité, innovation et expertise pour offrir les meilleures solutions à nos partenaires. Chez nous, le juridique n'est pas une contrainte, c'est un véritable levier stratégique ! Pour accompagner notre croissance et renforcer notre Direction des Risques, nous recherchons un(e) *Chargé(e) de Missions Juridiques* prêt(e) à relever les défis au sein de notre service DPO/Outils Risques.

### ✿ **Ton quotidien :**

Rattaché(e) au *DPO et Responsable des Outils Risques*, ton quotidien sera rythmée par 5 grands piliers : Suivre, Conseiller, Analyser, Contrôler et Accompagner.

Tes missions principales seront de :

- Assurer une veille active des évolutions législatives, réglementaires et des directives spécifiques au monde de l'assurance
- Apporter un conseil juridique sur-mesure et pragmatique à nos équipes
- Rédiger, réviser et négocier nos contrats d'assurance tout en protégeant les intérêts de l'entreprise
- Identifier et analyser les risques contractuels et juridiques liés aux produits, aux litiges et à la protection des données
- Contribuer activement à la sensibilisation des équipes internes
- Suivre et optimiser des outils de gestion des risques rattachés à la Direction

### ✿ **Te concernant :**

Au delà d'un diplôme, nous recherchons une personnalité !

**Côté Hard Skills :** Tu maîtrises parfaitement le droit numérique en possédant de grandes qualités rédactionnelles et une capacité d'analyse. Les outils informatiques n'ont pas de secret pour toi. Une sensibilité ou une première expérience sur les sujets RGPD/DPO sera ton plus grand atout pour ce poste.

**Coté Soft Skills :** Tu es reconnu(e) pour ta rigueur et ton intégrité. Tu sauras garder le cap et le sourire même face à des dossiers urgents.

### ✿ **Les avantages que nous te proposons :**

- Fourchette de rémunération entre **28K€ et 32K€** annuel brut
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 11€ (Prise en charge à 60% par l'entreprise)
- Mutuelle prise en charge au 2/3 par l'entreprise
- Prime de participation ; prime d'assiduité (120€ brut/mois)
- Plan Epargne Retraite Obligatoire
- Possibilité de télétravailler (2 jours/semaine)
- Evènements internes ; partenariats sportifs et associatifs



**REJOINS LA TEAM !**

recrutement@apivia-courtage.fr